

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DE CONCEPTION DE JALON DE DÉPART DE L'OMNIUM CANADIEN RBC

1. Le concours de conception de jalon de départ (le « concours »), parrainé par l'Association Royale de Golf du Canada opérant sous le nom de « Golf Canada », débute à 00 h 00 le 20 avril 2025 HE et se termine à 23 h 59 HE le 18 mai 2026 (la « période du concours »).

2. Comment participer :

Visitez <https://www.omniumcanadienrbc.com/concoursdeconceptiondejalondedepart/> pour obtenir les instructions de participation. Aucun achat n'est requis.

3. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada, à l'exception des employés de Golf Canada, des employés des associations provinciales de golf, des agences de publicité ou de promotion affiliées, des membres des familles immédiates de ces personnes, ou de toute personne vivant avec l'une de ces personnes. Le concours est soumis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables et est nul là où interdit.

4. Bien que ce concours n'inclue aucun prix lié aux voyages, veuillez noter qu'en conformité avec la réglementation du Québec, nous ne pouvons offrir aucun prix lié aux voyages ni rembourser les frais de voyage pour les résidents du Québec. Cela inclut toute forme de voyage en dehors du Québec, et nous confirmons qu'aucun prix de voyage ne sera attribué dans le cadre de ce concours.

5. Un maximum d'une soumission par personne. Toutes les soumissions en double seront disqualifiées et retirées du tirage au sort du concours.

6. Il y a trois prix disponibles pour un gagnant chacun, d'une valeur approximative de 290 \$CAD, 290 \$CAD et 500 \$CAD.

7. Le prix est soumis à des restrictions, dates d'expiration, exigences et réglementations notées sur les certificats de prix et applicables au moment de la livraison et de l'utilisation. Le prix n'est pas transférable et sera attribué uniquement au gagnant confirmé. Le prix n'est pas convertible en argent et doit être accepté tel qu'attribué. Les prix doivent être acceptés tels qu'attribués, sans substitutions ni transferts.

8. Un tirage au sort pour les prix sera effectué par un représentant de Golf Canada parmi toutes les soumissions admissibles reçues pendant la période du concours. Les chances de gagner un prix dépendent du nombre total de soumissions admissibles reçues pour le concours pendant la période du concours.

9. Golf Canada tentera de contacter les participants sélectionnés par courriel et/ou téléphone pendant environ une (1) semaine suivant le tirage, entre 9 h 00 HE et 19 h 00 HE. Si Golf Canada est incapable d'entrer en contact avec le participant sélectionné après trois (3) tentatives, la soumission sera annulée et un autre participant sera choisi. Cette procédure sera répétée jusqu'à ce qu'un participant sélectionné ait été contacté dans le délai imparti. Pour gagner le prix, le participant sélectionné doit avoir respecté les règles officielles du concours, répondu correctement à la question d'habileté arithmétique qui sera administrée par courriel, et signer et retourner le formulaire de déclaration et de décharge standard de Golf Canada qui sera envoyé par courriel. Le prix sera perdu si le formulaire de déclaration et de décharge n'est pas retourné à Golf Canada dans les 15 jours suivant la notification du prix.

10. En participant au concours, les participants acceptent et conviennent : a) de ces Règlements officiels du concours et des décisions de Golf Canada concernant tout aspect du concours, qui seront finales et contraignantes à tous égards ; et b) de libérer, décharger et tenir indemne Golf Canada, leurs filiales, affiliés, dirigeants, administrateurs et employés, y compris leurs agences de promotion, de toute responsabilité, réclamation ou dommage découlant de leur participation au concours et de l'acceptation ou de l'utilisation, mauvaise utilisation ou possession de tout prix. En acceptant un prix, les gagnants acceptent l'utilisation par Golf Canada et ses désignés de leurs noms et/ou photographies à des fins publicitaires et de promotion sans compensation.

11. En participant au concours, les participants consentent à la collecte, l'utilisation et la divulgation par Golf Canada des informations personnelles fournies sur la soumission pour l'administration du concours et sous forme agrégée afin de créer des rapports concernant les données démographiques des participants, que Golf Canada peut à sa seule discrétion utiliser et divulguer à d'autres. Golf Canada ne vendra ni ne divulguera autrement les informations personnelles des participants.

12. Golf Canada et chacune de leurs personnes et entités affiliées et associées ne sont pas responsables ou redevables, conjointement ou solidairement, de ce qui suit : soumissions erronées, endommagées, détruites, perdues, tardives, incomplètes, illisibles, mal adressées ou mal dirigées, quelle qu'en soit la cause; incapacité pour quelque raison que ce soit des participants sélectionnés à recevoir les packages de notification de prix; ou dysfonctionnements ou erreurs qui peuvent survenir, quelle qu'en soit la cause.

13. Si vous avez moins de 18 ans, votre participation à ce concours doit être accompagnée d'une confirmation de votre parent ou tuteur légal. En soumettant votre soumission, vous confirmez que vous avez obtenu le consentement parental nécessaire. Veuillez inclure l'adresse courriel de votre parent ou tuteur dans votre soumission; un courriel de confirmation sera envoyé à l'adresse courriel du parent ou tuteur, qui devra approuver explicitement la participation du mineur au concours. La soumission ne sera pas considérée comme valide à moins d'avoir reçu le consentement parental.

AVIS LÉGAL : Golf Canada et ses représentants ne sauraient être tenus responsables de tout problème technique ou de tout dysfonctionnement affectant les réseaux téléphoniques, les lignes, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs, les fournisseurs d'accès, les équipements informatiques, les logiciels, les éventuels retards ou échecs de livraison de courriels ou de soumissions en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web, ou de toute combinaison de ces facteurs. Cela inclut les éventuels dommages ou blessures causés à l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne, directement ou indirectement liés à la participation à cette promotion ou au téléchargement de tout matériel associé.

Golf Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler ou de suspendre ce concours dans les situations suivantes : un virus, une problématique ou toute autre cause hors de son contrôle ; ces éléments pourraient compromettre la sécurité ou la bonne administration du concours. Toute tentative délibérée de nuire à un site web ou de perturber son fonctionnement légitime est passible de poursuites pénales et civiles. Golf Canada se réserve le droit de poursuivre toute personne responsable de ces actes en justice dans la limite des lois en vigueur, y compris en engageant des poursuites pénales.